

AR Procès Verbal DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS

063-200002574-20231017-PV_09_12_2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023
Reçu le 19/10/2023

Les membres composants le CIAS Ambert Livradois Forez se sont réunis à la salle de réunion Site CCI – 1^{ER} étage – Place de l'Hôtel de Ville - AMBERT le 12 SEPTEMBRE 2023 à 18 h 00 sous la présidence de Daniel FORESTIER, Président du CIAS suite à une convocation en date du 04 SEPTEMBRE 2023.

Nombre d'administrateurs du CIAS en exercice : 17

Quorum atteint : 09/17

Présents : Marc CUSSAC ; Sylvie DEMATHIEU ; Daniel FORESTIER ; Alain MOLIMARD ; Michel PRAS ; Valérie PRUNIER ; Simon RODIER ; Philippe TARDIVAUD ; Noël VOLTA ;

Excusés : Huguette BARRIER ; Jean BERNARD ; Ingrid DEFOSSÉ-DUCHENE ; Véronique FAUCHER ; Mireille FONLUPT ; Jean-Paul LEON ; Isabelle QUENEE ;

Secrétaire de séance : Alain MOLIMARD

Monsieur le Président remercie les membres présents et annonce que le quorum est atteint.

Validation des PV du 20/06/2023

Objet : DECISION MODIFICATIVE N°2-2023 EHPAD AU GRAND CŒUR 461/2023

Monsieur le Président demande à Frédéric LEGER, responsable financier, d'exposer à l'assemblée la décision modificative n°2-2023 EHPAD AU GRAND CŒUR

DM 2 HEBERGEMENT - 2023			
CHARGES		PRODUITS	
Groupe 1		Groupe 1	
Total Groupe	- €	Total Groupe	- €
Groupe 2		Groupe 2	
64111 salaires et charges	54 000 €	6419 rmbt frais de personnels	65 250 €
Total Groupe	54 000 €	Total Groupe	65 250 €
Groupe 3		Groupe 3	
61558 Entretien	2 700 €		
6611 Interets	3 000 €		
68112 Amortissements	5 550 €		
Total Groupe	11 250 €	Total Groupe 3	
Total charges	65 250 €	Total Produits	65 250 €

AR Prefecture DM 2 SOINS - 2023			
CHARGES		PRODUITS	
063-200002574-CHARGES PV_09_12_2023-AU			
Reçu le 19/10/2023			
Groupe 1		Groupe 1	
Total Groupe	- €	Total Groupe	-
Groupe 2		Groupe 2	
		Rembt sur perso	2 500 €
Total Groupe	- €	Total Groupe	2 500
Groupe 3		Groupe 3	
68112 Amortissements	2 500 €		
Total Groupe	2 500 €	Total Groupe 3	
Total charges	2 500 €	Total Produits	2 500 €

DM1 - SECTION INVESTISSEMENTS 2023

EMPLOIS			RESSOURCES	
21	Immobilisations corp	30 000,00		
23	Immobilisations en cours	- 30 000,00		
Total		-	Total	-

Sur proposition de Madame Valérie PRUNIER, Vice-Présidente du CIAS, le conseil d'administration du CIAS, à l'unanimité des membres présents, approuve la décision modificative telle que proposée ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil d'administration

Objet : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS – CREATION D'UN POSTE DE MEDECIN TERRITORIAL

Considérant les besoins du service « EHPAD au Grand Cœur », le Président propose au conseil d'administration du CIAS de créer le poste de médecin 1^e classe et de modifier le tableau des effectifs de la manière suivante :

SERVICE	LIBELLE DE L'EMPLOI	TYPE DE POSTE	CADRE D'EMPLOI	DUREE HEBDOMADAIRE	AUGMENTATION DE LA MASSE SALARIALE ANNUELLE
EHPAD	MEDECIN COORDONNATEUR	Médecin de 1 ^e classe	Médecin territorial	3H30	9 000 €

Après avoir écouté cet exposé et délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité décide :

- *D'approuver :*
- *La création de poste ci-dessus présentées ;*

Objet : DM 1-2023 CIAS AMBERT LIVRA DOIS FOREZ 460 /2023

063-200002574-20231017-PV_09_12_2023-AU

Monsieur le Président demande à Florence USANNAZ, directrice du CIAS, d'exposer à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration la décision modificative n°1-2023 460/2023 CIAS AMBERT LVRADOIS FOREZ.

Imputation	Libellés	Motif de la DM	Montant
	Chapitre 065		
6568	AUTRE SECOURS	Augmentation	3 000 €
	Chapitre 011		
615221	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIEMENTS PUBLICS	Diminution	3 000 €

Sur proposition de M Daniel FORESTIER, Président du CIAS, le conseil d'administration du CIAS, à l'unanimité des membres présents, approuve la décision modificative telle que proposée ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil d'administration

Objet : SECTION INVESTISSEMENT CIAS AMBERT LIVRA DOIS FOREZ 460 - Durée des amortissements

AMORTISSEMENTS en années :

Bâtiment en dur : 30
 Bâtiment préfabriqué : 15
 Matériel : 10
 Matériel informatique : 2
 Outillage : 5
 Véhicule et matériel roulant : 5
 Mobilier : 10
 Matériel de bureau : 10
 Agencement et installation : 15
 Immobilisations incorporelles : 5
 Logiciel : 2

Sur proposition du Président, le conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents valide les durées d'amortissement proposées.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil d'administration

Questions diverses :

A. Information stand REPROF au festival 2023 à Ambert et point sur la subvention accordé (campagne de sensibilisation)

- **WORLD FESTIVAL AMBERT**

Le REPROF a tenu un stand de prévention lors du WORLD FESTIVAL D'AMBERT les 20, 21 et 22 juillet 2023 avec le Planning Familial et l'association Prévention Santé.

Notre emplacement était idéal.

Du fait de notre présence, les organisateurs du festival ont pu mettre en place l'application SAFER.

SAFER est un dispositif de lutte contre les violences sexistes et sexuelles en milieux festifs. Il accompagne les organisations dans la création de protocoles de sensibilisation et d'accompagnement des victimes de Violence Sexiste et Sexuelle (VSS). Les membres du REPROF présents lors du festival ont été formés par les bénévoles SAFER. Les

festivaliers étaient informés de la mise en place de ce dispositif et pouvaient installer l'application sur leur portable.

Reçu n° 200002574-20231017-PV_09_12_2023-AU
Reçu le 19/10/2023

Ainsi nous avons pu accompagner plusieurs jeunes femmes ayant subi du harcèlement, des gestes déplacés...

Nous avons pu informer un grand nombre de festivaliers.

Pour communiquer auprès du plus grand nombre, nous avons opté pour la distribution de badges à l'effigie du REPROF 63 ainsi que des dépliants d'information.

Les personnes qui venaient à notre stand étaient invitées à se prendre en photo et à diffuser ces photos sur les réseaux sociaux avec les pancartes de communications que nous avons réalisées.

Nombreux nous ont remercié du travail que nous faisons et des actions que nous menions. Des prises de contact ont facilité les échanges sur les situations que certaines femmes vivaient.

Bilan très positif et demande des organisateurs que nous soyons présents à chaque festival.

- **CAMPAGNE DE SENSIBILISATION 2023/2024**

Cette année, le REPROF souhaite mener sa campagne de sensibilisation, « Les Violences Intrafamiliales » auprès de tous les élèves de sixième du territoire ALF.

Nous réaliserons cette action en lien avec le Pôle Enfance Jeunesse de la CC ALF.

Cette action se déroulera en trois temps.

En amont de la représentation théâtrale, les membres du REPROF et le Planning Familial d'Ambert, interviendront dans les classes pour amorcer et échanger sur le sujet des violences intrafamiliales.

Ensuite les élèves participeront à une représentation théâtrale sous forme de « Théâtre -Action ». Cette forme de théâtre s'attache à ce que soit prioritaire la parole des personnes présentes. La représentation sera faite par la compagnie « La Colonie Bakakäï », avec son spectacle « Ceci n'est pas de l'amour », écrit spécialement pour un public jeune. À la suite de ce spectacle, les élèves, les comédiennes et les membres du REPROF analyseront chaque scène.

Quinze jours après la représentation, les membres du REPROF et le Planning Familial d'Ambert, réinterviendront dans les classes, pour discuter et permettre aux élèves de dialoguer sur ce sujet.

Nous rencontrons tous les chefs des collèges du territoire le 20/09/2023.

- **SUBVENTIONS**

- Communication REPROF

Le CIAS est porteur d'une demande de subvention auprès de la Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, pour la réalisation de tous nos outils de communication (badges, dépliants d'information, campagne « Sac à pain »). Une subvention de 3 500€ a été accordée.

- Campagne de sensibilisation

Le CIAS est porteur d'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental 63.

Une subvention de 4 000€ a été accordée pour la mise en place de l'action « Théâtre-Action ».

Une demande de subvention de 2 650€ a été sollicitée auprès de l'ARS pour cette même action. Cet organisme a rejeté notre demande.



AR Prefecture

063-200002574-20231017-PV **PROCHAIN CA DU CAS LE 17 OCTOBRE 2023**
Reçu le 19/10/2023